

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 24/2 (1997)

DOI: 10.11588/fr.1997.2.60826

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

de Schwarzenberg prirent l'investiture féodale de la présidence de ce tribunal jusqu'à la fin du Saint-Empire.

S'agissant des perspectives de recherche, la conclusion donnée au livre par B. DIESTELKAMP est prometteuse. L'on sait que l'historiographie de la Chambre a longtemps souffert du sinistre archivistique ayant entraîné au XIX^e siècle la dispersion de ses actes entre les quelque 50 Etats concernés, allemands et même non-allemands. Le handicap de recherche en résultant est en passe d'être compensé par la publication systématique, largement avancée, des inventaires régionaux correspondants. S'agissant d'une entreprise aussi capitale, le lecteur aurait sans doute aimé trouver ici une mise au point plus précise de l'état de la question. Les indications succinctement fournies ici et là (p. 343, n° 257 et p. 454), n'y suffisent guère, ni davantage la bibliographie finale. Précisons donc au moins à l'adresse des Français, que l'essentiel des actes caméraux touchant les territoires devenus français (Alsace, Lorraine, Trois-Evêchés, Franche-Comté etc. ...) a été inventorié dès la plus ancienne publication du genre (O. KOSER, *Repertorium der Akten des Reichskammergerichts, Untrennbarer Bestand, II, Prozeßakten aus dem Elsaß, Lothringen und angrenzenden ehemaligen Reichslanden*, Heppenheim, 1936). On se félicitera de ce que les inventaires parus depuis assurent désormais les conditions d'une histoire sérielle de la Chambre impériale.

Celle-ci trouvera déjà en tout cas à travers ce livre une belle revanche éditoriale sur l'ingratitude de son destin tourmenté et l'ironie de tant de ses observateurs – *Spirae lites spirant, non expirant!* ... C'est toute l'histoire du droit et de la justice allemande qui défile ici dans un film coloré, montrant combien cette cour vilipendée n'en fut pas moins un organe compensateur indispensable (H. DUCHHARDT, p. 117: »eine ... unentbehrliche Einrichtung«) de l'histoire décentralisée du Saint-Empire.

Jean-François NOËL, Paris

Wolfgang VON HIPPEL, *Armut, Unterschichten, Randgruppen in der Frühen Neuzeit*, München (R. Oldenbourg) 1995, 161 p. (*Enzyklopädie deutscher Geschichte*, 34).

Fidèle à l'esprit d'une collection dont il représente le 34^e volume et qui est prévue pour en compter une centaine, l'ouvrage de Wolfgang von Hippel est avant tout un manuel même si le sujet qu'il traite est déjà un thème précis de recherches historiques aux dimensions européennes et bien loin d'être achevées. Le plan, progressif en termes de difficulté, obéit à une méthode éprouvée de cette collection qui concilie volonté de vulgarisation en mettant à la portée d'un large public des connaissances assurées et souci d'aller plus avant dans la recherche. La première partie correspond à un état de la question avec la présentation des trois grands sujets de l'ouvrage, à la fois inséparables et différents: la pauvreté (*Armut*), les catégories inférieures de la société (*Unterschichten*) que l'on peut assimiler à un prolétariat pré-industriel, enfin les groupes solidaires entre eux mais tellement disparates de ceux qui vivent en marge de la société et reçoivent, en tant que tels, l'appellation de marginaux (*Randgruppen*). La période étudiée (*In der frühen Neuzeit*) ne saurait avoir de limites chronologiques assurées car, dans l'Europe de la modernité, les Etats ne se situent pas au même âge politique, économique et social. Mais ce décalage ne s'exprime pas en termes d'avance ou de retard. De même, au sein des Etats, existent des contrastes majeurs, notamment entre villes et campagnes, que Wolfgang von Hippel met justement en valeur. Il ne faut pas oublier l'empreinte plus ou moins prononcée d'événements longs et douloureux comme la guerre de Trente Ans dans les états de l'Empire.

La seconde partie reprend tous les sujets évoqués dans la première: Wolfgang von Hippel analyse les sources qui ont permis aux recherches de progresser, tout en éclairant les principales orientations qu'elles reflètent. En effet, l'historiographie, schématiquement divisée entre chercheurs de l'école libérale et ceux d'obédience marxiste, ne recourt pas aux mêmes

explications économiques et sociales dans l'approche et la compréhension des causes de paupérisation et de marginalisation. L'auteur les présente et les résume très clairement et les accompagne de références qui renvoient à l'abondante bibliographie présentée en fin d'ouvrage (p. 119–150) et classée selon une thématique qui rejoint celle des chapitres (cf. 3^e partie: sources et bibliographie). Le même souci de concision et d'information scientifique guide le choix des titres des différentes sections ainsi que ceux des paragraphes qu'elles contiennent. D'emblée, dans cette seconde partie, le chercheur peut accéder à la revue des travaux qui jalonnent la problématique de l'auteur et nourrissent sa réflexion historique. Cette démarche est d'autant plus méritoire qu'elle prend simultanément en compte les variations de signification des thèmes étudiés et la diversité des situations régionales, bien éclairées par des exemples.

En quelques pages, Wolfgang von Hippel a donc réussi à rassembler l'essentiel de sujets historiques complexes et en perpétuelle avancée grâce, notamment, aux travaux des historiens allemands. Les réserves que l'on peut faire résultent justement de l'effort de synthèse et d'inventaire des problèmes menés à bien. On peut, en effet, souscrire avec réserves aux grandes distinctions d'appellations opérées par l'auteur et rappelées dans sa collecte bibliographique. S'il n'est pas malaisé, sur le papier, de trouver des critères de différenciation entre pauvreté et marginalité, ou de séparer les catégories inférieures de la société des groupes réputés marginaux, il est plus difficile de pratiquer de telles divisions dans la réalité des situations vécues où les passerelles qui relient pauvreté et exclusion ne cessent d'être franchissables et fréquemment franchies. C'est cette solidarité de misère, de souffrances et, parfois, de révoltes qui apparaît en négatif dans la politique de répression que suscitent pauvreté et exclusion quand elles deviennent menaçantes. De même, la revue des groupes considérés comme marginaux n'échappe pas au reproche d'une classification artificielle où se retrouvent, énumérés les uns après les autres, les mendiants, les voleurs, les prostituées, les juifs et les tziganes. Pour les besoins d'un regroupement qui vise à l'exhaustivité, cette démarche peut se comprendre. Mais, pour l'approche d'une réalité sensible, enrichie par l'apport de l'histoire des mentalités, il convient de la transcender.

Anne-Marie COCULA, Bordeaux

Peter NITSCHKE, *Staatsräson kontra Utopie? Von Thomas Münzer bis zu Friedrich II. von Preußen*, Stuttgart (J. B. Metzler) 1995, 320 p.

1513, «Le Prince» de Machiavel; 1516 «L'Utopie» de Thomas More: d'un côté, la raison d'Etat, de l'autre l'utopie, tel est le contrepoint paradigmatique que l'auteur suit dans le cadre du Saint-Empire à travers huit penseurs, de Thomas Münzer à Frédéric II de Prusse. «Le Prince» est un point de non-retour: la politique y est libérée de toute transcendance chrétienne, mais peut-être pas de toute métaphysique, comme semble le prouver l'utilisation du concept de fortune, tandis que la radicalité des prémisses anthropologiques – le mal est la marque essentielle de l'homme – fait de ce dernier le simple matériau de la politique. Si le concept de raison d'Etat n'est pas formulé explicitement par Machiavel, il est dans l'œuvre implicitement et en Allemagne il devient un instrument de politique intérieure à l'usage des princes, alors qu'en France, la politique de Richelieu lui donne une connotation tournée vers la politique extérieure. Le traité d'Hippolithus à Lapide, «Dissertatio de ratione status in Imperio nostro Romano-Germanico» (1640) met la raison d'Etat au service des princes territoriaux et un siècle plus tard le système du despotisme éclairé n'introduit pas de changement. En 1981, Friedrich Meinecke posait l'équation suivante: «Vivre libre et autonome pour un Etat, ce n'est pas autre chose que suivre les lois que sa raison d'Etat lui dicte». Cette évocation de la raison d'Etat est bien évidemment inséparable du traumatisme du nazisme et de son effondrement.